

## Profitez du Pass'sport!

Mis en place depuis 2021 par l'Etat pour favoriser la pratique sportive des jeunes, le Pass'Sport est reconduit pour la saison 2023-2024.



Cette aide de 50 € s'adresse aux jeunes de 6 à 30 ans pour financer tout ou partie de leur inscription dans une structure sportive. Le Pass'Sport est une mesure de pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer. Il est cumulable avec le Pass Solidarité Loisirs!

Liens utiles
POUR EN SAVOIR PLUS...